

MAIRIE INFOS

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE LA MAIRIE DE CHAMBERY. N° 1127. 27 FEVRIER 2014

Contact **Marine Nuytten**, rédactrice en chef des supports d'information municipaux de la Ville de Chambéry. 04 79 60 20 75. redaction@mairie-chambery.fr . www.chambery.fr

Actualités

Fermeture de la salle de lecture des archives municipales

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de la Maison des syndicats vont entraîner la condamnation, pendant 3 jours : les 27, 28 février et 3 mars, de l'accès au service des Archives municipales.

Par conséquence la salle de lecture sera fermée au public durant ces trois journées. En revanche, le service demeure disponible au public et aux services municipaux, que ce soit par téléphone (04 79 62 74 81) ou par courrier électronique (archives.municipales@mairie-chambery.fr).

Journée internationale des femmes

Dans le cadre de la journée internationale des femmes, le Collectif 8 mars Savoie organise différents événements entre le 4 et le 15 mars. La Ville est partenaire de cet événement. La médiathèque Jean-Jacques Rousseau, ainsi que la maison des associations accueillent conférences, exposition, table ronde et atelier de sensibilisation.

Plus d'infos : www.chambery.fr/bibliotheques
www.chambery.fr rubrique vie associative
www.cidff73.fr

Hommage à Armand Challe

A l'occasion de leur première sortie de la saison, les cyclos Bisserains souhaitent honorer la mémoire d'Armand Challe, fondateur et ancien Président du club. Une plaque à son nom sera dévoilée sur la passerelle cyclable sur l'Hyères le dimanche 2 mars à 10 h 30 en présence du maire.

Quelques idées d'activités pour les vacances scolaires

- **Préparer le carnaval** : le 24e carnaval de Chambéry aura lieu le 15 mars prochain. En cette année du goût et de la gastronomie, la « Parade des délices » déambulera en centre-ville. Préparez dès à présent vos costumes, et répétez la chorégraphie du flashmob géant prévu en préambule du défilé (voir sur le site chambery.fr)
- **Découvrir les expositions Futur Antérieur et Miam Miam à la galerie Eurêka** : L'exposition Futur Antérieur, visible jusqu'au 15 mars, invite le public à faire un bond dans le futur pour découvrir la vision que les archéologues du 41^{ème} siècle auront de notre époque. L'exposition Miam Miam à destination des 3 - 6 ans reconstitue l'ensemble des étals d'un marché sympathique et coloré pour découvrir ce qui se cache derrière notre assiette.
- **Découvrir l'exposition sur les corridors biologiques à la maison des parcs et de la montagne**. L'exposition éclaire de façon ludique et interactive le visiteur sur l'intérêt de développer ou d'améliorer des passages, de restaurer les milieux, de mettre en place des « corridors biologiques » pour la faune afin de restaurer des équilibres rompus.

Infos pratiques

Opération tranquillité vacances

A l'approche des congés de février, les vacanciers ont la possibilité, comme tout au long de l'année, de faire surveiller leurs logements en leur absence. C'est le principe de l'opération tranquillité vacances. Elle est mise en œuvre par les services de police et de gendarmerie pour lutter contre les cambriolages résidentiels et professionnels. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire adéquat auprès de la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police de votre domicile, ou de se rendre sur le site de la préfecture de Savoie. Ce dispositif est gratuit.

Aménagement de l'arrêt Garatte

Des travaux de mise en accessibilité des quais bus de l'arrêt Garatte, faubourg Montmélian, vont être réalisés durant les vacances scolaires. Ces travaux débuteront le 3 mars pour une durée de deux semaines et ainsi ne perturberont pas la circulation des lycéens. Aucune place de stationnement ne sera supprimée et des arceaux à vélo supplémentaires seront installés dans le secteur.

Modifications des

- **Aller à la bibliothèque** : Prendre le temps de bouquiner sur place, ou emprunter des documents, participer aux rendez-vous tels que les racontines, l'heure du conte, c'est ma tournée, ou encore participer à un atelier multimédia

Rappel

Information sur les nouveaux rythmes scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Chambéry, à la rentrée scolaire 2014, se dessine : les activités périscolaires seront gratuites, se dérouleront trois fois par semaine et dureront une heure. Elles seront positionnées en fin de journée pour les maternelles comme pour les élémentaires, les lundi, mardi et jeudi entre 16 h et 17 h. Les garderies surveillées resteront gratuites, sur la même amplitude horaire qu'actuellement. Il n'y aura pas de restaurant scolaire le mercredi mais un service de garderie sera mis en place dans toutes les écoles jusqu'à 12 h 30.

Ces décisions d'organisation interviennent après 8 mois d'une démarche de co-construction, qui se poursuit encore autour de l'organisation et du contenu des activités, avec les partenaires du monde éducatif : éducation nationale, parents et parents délégués, et associations.

Le détail des informations est diffusé via les supports de la ville, et il est également disponible et mis à jour régulièrement sur le site internet de Chambéry à l'adresse suivante : www.chambery.fr/rythmes.scolaires

Voter, mode d'emploi

- **Les élections municipales auront lieu le 23 mars et le 30 mars** en cas de deuxième tour. À Chambéry, les 35 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h. Les 45 conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste.
- Principale nouveauté de cette élection : les 23 et 30 mars prochains, **les électeurs éliront simultanément les conseillers municipaux et les conseillers communautaires**. Ces derniers représenteront la commune au conseil communautaire de Chambéry métropole. Sur les bulletins de vote figureront deux listes séparées par un trait : chacune pour un type de conseiller. A Chambéry, 29 conseillers communautaires seront élus.
- **Pour voter, les électeurs doivent impérativement être inscrits sur la liste électorale de la commune**. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire, mais pas la carte d'électeur, même si elle est fortement recommandée car elle permet de gagner du temps.
- Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, il est nécessaire de **faire une procuration**. Il faut pour cela se rendre soit au palais de justice, soit au commissariat ou à la gendarmerie, muni d'une pièce d'identité et remplir un formulaire de procuration (également disponible via le site www.service-public.fr)
- Toutes les informations concernant ce scrutin, l'élection simultanée des conseillers municipaux et communautaires, les informations pratiques pour pouvoir voter, ainsi que le vote par procuration sont à retrouver sur www.chambery.fr rubrique participer.

Permanence du nouveau Conciliateur de justice de Chambéry le vendredi 28 février à 14h

Le vendredi 28 février à 14h à l'Hôtel de Ville de Chambéry, Monsieur Raymond Buczkowski tiendra sa première permanence en tant que nouveau Conciliateur de justice de Chambéry, suite au départ de Mme Geneviève Geffriaud qui avait

tracés de bus dans le quartier des Hauts de Chambéry

Suite à la mise en service de la nouvelle entrée de quartier, la circulation des bus sera modifiée dès le 3 mars prochain (date prévisionnelle). Les lignes 6, 18, C5 (la nuit) emprunteront désormais la rue de Champagne, le nouveau pont et la rue du Pré de l'Âne.

À compter de la mise en circulation des bus dans la rue de Champagne et la rue du Pré de l'Âne, merci de ne pas stationner de véhicule sur la chaussée qui empêcherait le passage des bus.

Plus d'infos :

www.chambery-metropole.fr

www.bus-stac.fr

Horaires durant les vacances scolaires

- Cité des arts : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- Maison des associations : le lundi de 9 h à 23 h ; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h ; le samedi de 9 h à 19 h

Horaires de vacances scolaires à la piscine et à la patinoire

Du samedi 1^{er} au dimanche 16 mars

- Ouverture de la piscine : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10 h à 21 h ; mercredi : de 10 h à 20 h ; samedi et dimanche : de 9 h à 18 h.
- Ouverture de la patinoire : lundi et mercredi : de 14 h 30 à 18 h ; mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 18 h et de

assumé de septembre 2008 à septembre 2013 cette fonction visant au règlement à l'amiable de litiges entre personnes afin d'éviter des recours à de parfois lourdes et longues procédures judiciaires.

M. Buczkowski a prêté serment pour ses nouvelles fonctions bénévoles le mardi 18 février devant le Premier Président de la Cour d'Appel de Chambéry. Il avait par ailleurs exercé cette mission auprès du Tribunal de Dunkerque de 2000 à 2012.

Il se tient à la disposition de la population chambérienne souhaitant recourir à sa médiation dès ce vendredi 28 février.

Flash-mob géant juste avant le départ du carnaval

En préambule du départ du carnaval prévu le 15 mars prochain à 14h30, le public a rendez-vous vers 14 h 20 pour un flash-mob haut en couleur, mené depuis le balcon de l'Hôtel de Ville par les danseurs Matthieu Barrucand et Aline Rassat de la compagnie chambérienne Choryphée !

Le flash-mob sera suivi au sol par les élèves des écoles de danse Nagawika (Aiton) et Chorédanse (Grignon), mais aussi par tous les acteurs de ce carnaval 2014, participants associatifs comme artistes des compagnies professionnelles... Appel à candidature à diffuser sans modération : Le public est bien sûr invité à participer !

La chorégraphie du flash-mob est à retrouver sur www.chambery.fr

Brèves

Inscriptions au festival Prem1ères Scènes

La MJC de Chambéry organise pour la 3^{ème} année consécutive le festival Prem1ères Scènes les 16 et 17 mai prochains. Ce festival s'adresse aux Savoyards, âgés de 13 à 23 ans (ou moyenne d'âge du groupe), seul ou en groupe et qui souhaitent faire partager leur pratique artistique. Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui dans les catégories suivantes : théâtre, écriture, cirque, photo, vidéo, arts plastiques, danse, musique, ou tout autre pratique artistique. Dossier d'inscription à retourner avant le 4 avril 2014.

Lors de la seconde édition en 2013, 60 jeunes se sont mis en scène dans différentes disciplines, de la musique à la danse, en passant par la magie.

Plus d'infos : www.mjc-chambery.com

Zygomatic festival

La 6^{ème} édition de ce festival d'humour se déroule du 27 février au 8 mars, en itinérance sur l'ensemble parc de Chartreuse et ses ville-portes. Rendez-vous au Totem (MJC de Chambéry) le 7 mars pour la « soirée découverte » du zygomatic festival.

Plus d'infos : www.instinctaf.net

20 h 30 à 22 h 30 ;
samedi et dimanche
de 10 h à 12 h et de
14 h 30 à 18 h.

Médibus – collecte des déchets de soins à risques

Le mercredi 5 mars

- 10 h – 12 h 30 :
Chambéry centre –
secteur des Halles,
rue Doppet
- 14 h – 16 h : Hauts
de Chambéry –
esplanade de
l'avenue d'Annecy

Les temps forts

Vernissage de l'exposition Adresses

Le mercredi 26 février
18 h – Le Cristal

Dévoilement de la plaque qui portera le nom de Armand Challe

Le dimanche 2 mars
10 h 30 – passerelle
cyclable sur l'Hyères

Conférence de presse sur le carnaval

Le jeudi 6 mars
12 h – parc des
expositions de Bissy –
Hall C

Remise des insignes des Chevalier dans l'ordre national du mérite à Léopold Gros

Le vendredi 7 mars
16 h 30 – salon
d'honneur de l'hôtel de
Ville



|